



INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

Année scolaire 2016-2017

Je, soussigné, M-Mme

responsable légal de l'élève

Classe :

sollicite l'inscription de mon enfant à la demi-pension au titre de l'année scolaire 2016-2017.

TARIFS : Fixés par le Conseil Régional pour l'année scolaire 2016.

Tarifs susceptibles de révision par le Conseil Régional à compter du 01/01/2017

REGIME	1 ^{ER} TRIMESTRE : 18/08/16 au 17/12/16	2 ^{EME} TRIMESTRE : 30/01/17 au 31/03/17	3 ^{EME} TRIMESTRE : 01/04/17 au 06/07/17
DEMI-PENSION 382.05 €/année	169.80 €	84.90 €	127.35 €

Régime alimentaire particulier :

Sans porc

Sans bœuf

Sans cabri

Végétarien

Autre (à préciser) :

FRAIS LIES A LA RESTAURATION

Boursier :

Tout trimestre commencé est dû entièrement. Les frais de demi-pension sont prélevés sur la bourse nationale de lycée à chaque trimestre.

Non boursier :

Tout trimestre commencé est dû entièrement. La facture sera émise et transmise à la famille en début de trimestre. Le règlement s'effectue en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Le Verger.

RADIATION

L'inscription à la demi-pension vaut pour l'année scolaire. La radiation ne peut être demandée que pour raison exceptionnelle et dûment justifiée. Elle sera adressée à M. Le Proviseur du Lycée Le Verger **15 jours au moins avant le début du trimestre** concerné et **par écrit**.

Fait à, le

Signature du responsable légal
précédée de la mention « Lu et Accepté »

LYCEE LE VERGER

1, avenue des Corossols – B.P. 31 – 97438 SAINTE MARIE

Tél. : 02 62 53 20 60

Fax : 02 62 53 20 64

Courriel : gestion.9741185v@ac-reunion.fr